lorsqu'il s'agit d'une région aussi importante que l'Asie-Pacifique. Qui plus est, nous croyons que le dialogue sur la sécurité de l'Asie-Pacifique, avec la participation de pays qui ont des intérêts légitimes dans la région bien que n'étant pas asiatiques, peut être un moyen important de développer la compréhension et partant la sécurité entre les régions. La première réunion du forum régional de l'ANASE, à laquelle j'ai assisté en juillet à Bangkok, a été le moment décisif, où nous avons entrepris d'édifier une alliance multilatérale et transpacifique pour la sécurité. Le Canada a un rôle spécial à jouer dans cette entreprise, comme il a joué un rôle particulier dans l'établissement de liens transatlantiques comme l'OTAN après la Deuxième Guerre mondiale.

Permettez-moi maintenant de jeter un regard vers l'avenir, sur ce que nous avons à faire pour relever les défis nouveaux et de plus en plus nombreux de la sécurité internationale au sens large.

Si nous considérons l'ensemble des régimes institutionnels, officiels ou non, dont dispose la communauté internationale pour relever ces défis, nous constatons que ce qui est demandé, c'est souvent une intervention rapide, une sorte de brigade de pompiers envoyée, avec la sanction de la communauté internationale, pour éteindre un incendie. Mais les réalités sont complexes. Dans les cas de catastrophe naturelle, la difficulté centrale est de rassembler des ressources pour fournir l'aide et assurer sa livraison. Les systèmes d'aide humanitaire s'améliorent, mais il est possible et nécessaire de faire plus dans le domaine de la planification préalable. En cas de guerre, on hésite de plus en plus à intervenir militairement, à la lumière de l'expérience, même si l'intervention est parfois le seul moyen d'étouffer les flammes. On peut se demander, par exemple, si l'intervention française au Rwanda a contribué utilement à mettre fin à ce terrible conflit. Nous pouvons recourir à d'autres instruments, comme les sanctions économiques, pour faire pression sur les belligérants. Toutefois, leur succès est pour le moins incertain, comme nous l'avons vu en Haïti et en Bosnie.

Il est peut-être temps de se demander si la communauté internationale est prête à envisager d'autres solutions militaires, dans le sens des propositions de l'Agenda pour la paix. La nouvelle relation que l'OTAN a établie avec l'ONU dans l'ancienne Yougoslavie est un exemple prometteur, dont on pourrait tirer parti en le développant. D'ici trois semaines, à l'Assemblée générale de l'ONU, je discuterai plus longuement de ces questions, mais, pour le moment, je m'en tiendrai à une brève observation: tous les choix possibles posent des questions difficiles sur les limites de la souveraineté nationale et la volonté politique d'agir de l'extérieur — questions délicates mais essentielles, qu'il faut aborder de front.

L'Agenda pour la paix renferme des observations utiles sur notre façon de déployer nos instruments internationaux pour éviter la